



1921  2021

FNAC Info

Bulletin mensuel interne d'information de la

Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs

à Pied, Alpines et Mécanisés

En mai fait ce qu'il te plaît ! Telle est la devise qui s'impose en cette période.

La priorité, il me semble aujourd'hui, est de maintenir tout comme vous l'avez déjà fait depuis le début de cette pandémie, le lien entre vous, entre tous, adhérents ou futurs adhérents.

Les projets ne manquent pas, essentiellement celui consacré au Centenaire de la Fédération - 180^e anniversaire du premier Drapeau des Chasseurs à pied et 176^e anniversaire du combat de Sidi-Brahim. Les membres de la commission du C.O.C. sont impliqués à fond dans sa réalisation, avec le seul souci de mener à bien ce projet qui nous tient particulièrement à cœur.

Je profite quand même de ce mot du président pour vous rappeler que ce que nous faisons n'a de sens que si on le fait pour et avec vous.

N'hésitez pas à nous soutenir généreusement par un don versé à notre Fédération, infime soit-il. Il sera déductible de vos impôts.

Les contraintes sanitaires étant levées à partir du 3 mai, en matière de déplacement au-delà des 10 Km et de sa région, font que nous pourrons enfin nous déplacer sans justificatifs. Restons tout de même vigilant sur l'aspect du couvre-feu qui reste toujours maintenu, mais dans des conditions meilleures qui seront revues courant mai.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon mois de Mai.

Prenez bien soin de vous ET DES AUTRES !

Mes amitiés

René Watrin

Président national

Numéro 126

Mai 2021

Sommaire :

- Fédération
- In Memoriam
- Mai 1871
- Centenaire
 - Boutique
 - Nos partenaires
 - Don

Directeur de rédaction :

- René WATRIN

Infos-Communication :

- Yvick HERNIOU

Réalisation :

- Thierry GUYON

Contact :

webmaster@bleuionquille.fr

Site :

<https://bleuionquille.fr>



FEDERATION

Rappels sur les articles à fournir pour le Cor de Chasse

Cor de Chasse : 01.06.2021 : Arrêt de la récupération de tous les articles (Bataillons, amicales, « Histoire et Traditions » + vie fédérale...)

Il faut nous faire parvenir les articles destinés à notre revue, sur notre seul et unique adresse :

redacteur.cordechasse@bleujonquille.fr

Les articles ne seront pas pris en compte si ce n'est pas envoyé sur celle-ci.

Il est important d'anticiper les dates butoir annoncées dans le Cor de Chasse.

Tout retard est totalement préjudiciable quant à la publication de la revue.

Et nous ne pourrons pas continuer à subir ces retards intempestifs d'où ce besoin inévitable de respect des dates et délais pour que l'équipe du Cor de Chasse fasse paraître notre belle revue dans les temps impartis et avec la qualité attendue.

Vos articles doivent **absolument** nous parvenir sous le format Word, police Times New Roman, taille 12.



+



Nous comptons sur votre réactivité et sur vos envois.

Le prochain Conseil fédéral aura lieu en visioconférence le 12 juin 2021 à 14h30

« Rappel,
les cotisations sont à adresser au plus vite au bureau
Fédéral, accompagnées impérativement de la liste des
cotisants »



Repères historiques

04.05.1841 : Remise du Drapeau des chasseurs à pied par le Roi Louis Philippe, sur la place du Carrousel, au 2^e BCP

10 au 20.05.1871 : L'Armée de Versailles progresse vers Paris

12.05.1871 : Les 21^e et 27^e participent au débloquage de Tizi Ouzou (Algérie)

21.05.1871 : L'Armée de Versailles entre dans Paris. Sont présents les 2^e, 4^e, 10^e, 17^e, 18^e, 19^e, 22^e, 23^e, 24^e, 26^e et 30^e Bataillons

25.05.1871 : Le chef de bataillon Bernardy de Sigoyer, commandant le 26^e BCP, est tué après l'investissement du palais du Louvre

25.05.1941 : Remise d'un nouveau Drapeau offert par les anciens chasseurs à Bourg-en-Bresse et remise de la Croix de Guerre 1939-1940

26.05.1871 : Le 23^e Bataillon dégage la garnison de Bordj (Algérie), bloquée depuis 40 jours

IN MEMORIAM



Le doyen de l'amicale vient de nous quitter. Le major Serge CARPENTIER est décédé ce mardi 6 avril 2021. Il venait d'avoir 95 ans.

Serge Carpentier est né le 26 janvier 1926 à Mayence en Allemagne occupée où il a passé les premières années de sa vie. Déjà, en 1942, il est réfractaire au Service du Travail Obligatoire, à Amiens, imposé par les Allemands, sous l'occupation.

La guerre à peine terminée, il s'engage à 20 ans dans l'Armée de Terre et plus particulièrement au 1^{er} Régiment d'Artillerie Lourde à Reutlingen en Allemagne. Il est rapidement promu sergent après être passé par le 13^e BCA stationné dans le Tyrol autrichien.

En 1949, il intègre le 22^e bataillon de Tirailleurs Algériens et participe aux combats en Indochine jusqu'en 1952. De retour en métropole comme sergent-chef, il rejoint les chasseurs alpins, successivement en Autriche, au 26^e BCA de Besançon puis au 22^e BCA de Nice.

En novembre 1954, toujours chasseur alpin, il est affecté une première fois en Algérie dans les bataillons de marche à Batna, Souk Aras et Tiziht. De 1955 à 1957, il revient en métropole, à Barcelonnette, au 11^e BCA puis au 25^e BCA stationné à Menton.

Retour en Algérie en 1959, au 110^e régiment d'infanterie

Engagé dans les combats, il reçoit deux citations à l'ordre de la Brigade pour les motifs suivants :

Première citation du 16 avril 1959

Sous-officier d'élite, volontaire pour le commando de chasse du secteur de Tiaret. S'est particulièrement distingué le 20 février 1959 au douar Melaab (département de Tiaret), en pénétrant dans une grotte dans laquelle s'étaient réfugiés des tireurs rebelles. A réussi à désarmer et à faire prisonnier un chef de groupe ennemi, récupérant une arme de guerre et des munitions.



Deuxième citation du 8 novembre 1959

Chef de section de commando, courageux et plein d'allant et entraîneur d'hommes. S'est signalé le 1^{er} octobre au cours de l'accrochage du djebel Ourradjine (secteur de Vialar). Vient encore de se distinguer le 14 octobre 1959 dans la région de Sidi Abderramane (secteur de Vialar) en prenant une part active à la destruction d'une bande rebelle qui perdit trois tués, trois pistolets-mitrailleurs, des munitions et divers matériels.

Ces citations ont comporté, toutes deux, l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de bronze.

A partir de 1962 il est resté au 22^e GCA (c'est ainsi qu'il s'appelait à l'époque et redevenu BCA en 1969), comme adjudant-chef à la Drète avant de passer major, jusqu'à la dissolution du 22^e BCA en 1976.

Le 1^{er} août 1976, il est affecté au 24^e bataillon de chasseurs mécanisés à Tübingen en Allemagne et, enfin, il termine ses 30 années de carrière militaire à Lyon, comme major, le 11 mars 1977.

Il intègre alors la Réserve Opérationnelle comme instructeur des réservistes du 22^e BCA de Nice, fonction qu'il a assurée jusqu'en 1981.

Nombre d'entre vous se souviennent encore de "Carpette", comme il était surnommé, lors de leur formation à la Drette.

Serge Carpentier était sous-lieutenant honoraire, titulaire des décorations suivantes :

- Médaille Militaire obtenue en 1964. Serge Carpentier a été président de la 564^{ème} section des médaillés militaires de Villefranche/Eze pendant plus de 10 ans.
- Croix de la Valeur Militaire - 2 étoiles bronze, décoration associée aux 2 citations à l'ordre de la Brigade précédemment évoquées.
- de la médaille des opérations extérieures INDOCHINE avec agrafe Extrême-Orient.
- de la Croix du combattant,
- de la Médaille de Reconnaissance de la Nation,
- des Médailles Commémoratives d'Indochine et d'Algérie.

Et, enfin, il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire et décoré à Eze-village le 18 juin 2018 par le capitaine de vaisseau Alain Moretti.

A son retour à la vie civile, Serge Carpentier a été élu président des Anciens Combattants d'Eze. Il l'est resté pendant 23 ans. Il a animé pendant 20 ans des réunions d'associations patriotiques, des maisons de retraite, mais surtout il était toujours présent pour animer les différentes manifestations de l'amicale du 22^e BCA (AG, Malmaison ou journées de cohésion) pendant lesquelles il sonnait les refrains des bataillons.

Il était membre de l'amicale bien avant 1978 (adhérent n°11), nommé membre d'honneur, et pour sa longue carrière militaire et les services rendus à la cause chasseur, il a été décoré de la médaille d'Argent avec rosette de la FNAC en 2011

Marié à Micheline depuis 72 ans, ils ont eu deux filles, Martine et Roselyne, qu'ils ont eu la douleur de perdre successivement en 2018 et 2020, 4 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

L'amicale présente ses plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par ce deuil.

Au revoir, Serge, tu as rejoint le paradis des chasseurs où tu pourras continuer de sonner les refrains...et réciter ton merveilleux poème « *Grand-père disait* ».



Mai 1871 :**1^{er} au 2 mai :**

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, le **22^e BCPM** s'empare de la station de Clamart, en 25 minutes. Les chasseurs repoussent les retours offensifs des insurgés appuyés par un feu violent depuis le fort. Plusieurs barricades et maisons sont contournées et enlevées à la baïonnette.

Le **2^e BCPM** effectue ses premières reconnaissances sur Paris, par le bois de Boulogne. Il a une dizaine de blessés.

4 mai :

A22H00, le **17^e BCPM** déloge des fédérés en avant de Clamart. Les chasseurs sont soutenus par 240 fusiliers-marins.

8 mai :

Les chasseurs du **4^e BCPM** occupent le poste avancé de Clamart et font une reconnaissance sur le fort de Vanves.

8 au 9 mai :

Dans la nuit du 8 au 9, les Versaillais jettent les fédérés hors du fort d'Issy. Le **22^e BCPM** s'y installe avec deux compagnies du **17^e BCPM**. Le fort de Vanves est toujours tenu par les insurgés et tire sur les chasseurs à pied. Le **23^e BCPM** prend part aux combats de Neuilly, Asnières et du bois de Boulogne.



Mai 1871 - Canons entreposés dans le fort d'Issy

10 mai :

Traité entre la France et l'Allemagne est signé à Francfort, le 10 mai 1871

L'article n°10 impacte directement les prisonniers de guerre.

.../...



ART. 10. — Le gouvernement allemand continuera à faire rentrer les prisonniers de guerre en s'entendant avec le gouvernement français. Le gouvernement français renverra dans leurs foyers ceux de ces prisonniers qui sont libérables. Quant à ceux qui n'ont point achevé leur temps de service, ils se retireront derrière la Loire. Il est entendu que l'armée de Paris et de Versailles, après le rétablissement de l'autorité du gouvernement français à Paris, et jusqu'à l'évacuation des forts par les troupes allemandes, n'excédera pas 80 000 hommes. Jusqu'à cette évacuation, le gouvernement français ne pourra faire aucune concentration de troupes sur la rive droite de la Loire, mais il pourvoira aux garnisons régulières des villes placées dans cette zone, suivant les nécessités du maintien de l'ordre et de la paix publique.

Au fur et à mesure que s'opérera l'évacuation, les chefs de corps conviendront ensemble d'une zone neutre entre les armées des deux nations.

20 000 prisonniers seront dirigés sans délai sur Lyon, à la condition qu'ils seront expédiés immédiatement en Algérie, après leur organisation, pour être employés dans cette colonie.

13 mai :

La circulaire ministérielle du 13 mai 1871 prescrit la fusion entre les Bataillons de chasseurs à pied et les Bataillons de marche. L'opération se fait rapidement sauf pour ceux occupés par les combats de la Commune et ceux partis en Algérie pour étouffer l'insurrection en Kabylie.

21 soir au 22 matin mai :

Ce dimanche après-midi, les troupes versaillaises du général Douay pilonnent et assiègent le saillant que forme le rempart du Point-du-Jour. C'est alors qu'un piqueur des Ponts et Chaussées, Jules Ducatel, monte sur le bastion 64, entre la porte d'Auteuil barricadée et la porte de Saint-Cloud, pour les avertir que ce point n'est plus gardé et que la voie est libre.

Les Versaillais entrent alors dans Paris. La division Douai s'infiltrer par la porte de Saint-Cloud et donne le signal aux divisions Cisse et Clinchant. Les Versaillais poursuivent leur progression et occupent les 15^e et 16^e arrondissements.

Le **18^e BCPM** entre dans Paris, en tête de la 1^e division. Les chasseurs de la 2^e compagnie pénètrent par la porte de Sèvres après avoir forcé l'enceinte, à 1h00. Aussitôt, ils occupent la station de Grenelle.

Le **17^e BCPM** entre aussi dans Paris par la porte de Sèvres.

Les **4^e, 19^e, 22^e et 23^e BCPM** s'infiltrer par la porte de Versailles. Les chasseurs du **23^e BCPM** continuent leur progression et atteignent rapidement l'Ecole Militaire. Les **4^e et 22^e BCPM** se dirigent vers la gare Montparnasse et le **19^e BCPM** vers le palais du Luxembourg.

Les **24^e et 26^e BCPM** passent par la porte d'Auteuil après avoir bousculé les Fédérés. Les chasseurs du **26^e BCPM** et s'emparent des bastions n° 61 et 62. Puis, ils foncent sur le Trocadéro.

Le **30^e BCPM** traverse la Seine par le pont du chemin de fer. Il atteint la barricade du pont de Clichy et balaie toute résistance.

A 23H00, le **2^e BCPM** traverse le bois de Boulogne et entre par la porte de Passy. Les chasseurs bivouaquent aux Ternes.

22 mai :

Le **17^e BCPM** va sur le Trocadéro. Le **18^e BCPM** dépasse les Invalides débouche en pleine rue de Grenelle, entre les barricades de la rue Martignac et de la rue de Bellechasse. Les chasseurs mettent un terme à la résistance.

Les **4^e, 19^e, 22^e et 23^e BCPM** s'infiltrer par la porte de Versailles. Les chasseurs du **23^e BCPM** continuent leur progression et atteignent rapidement l'Ecole Militaire. Les **4^e et 22^e BCPM** atteignent la gare Montparnasse et le **19^e BCPM** vers le

Les **4^e et 22^e BCPM** occupent le secteur de la gare Montparnasse. Le **19^e BCPM** approche du palais du Luxembourg.

Le **23^e BCPM** est dirigé sur l'avenue de la Grande Armée puis en direction de Montmartre.

Les **24^e et 26^e BCPM** descendent les Champs Elysées vers le Louvre.

Le **30^e BCPM** entre dans Paris par la porte Maillot et est dirigé vers le Nord de Paris.

Le **2^e BCPM** sont à la porte de Bineau et foncent sur Montmartre.

Le **10^e BCPM** entre par la porte Dauphine et rejoint le **2^e BCPM**.

23 mai :

Les **2^e, 10^e et 23^e BCPM** enlèvent la butte Montmartre.

Le **30^e BCPM** poursuit sa progression en logeant la ligne de chemin de fer de la Petite Ceinture, au nord de Paris.





Barricade des Fédérés rue de Rivoli



Une autre barricade dans la rue de Rivoli



24 mai :

Le **4^e BCPM** nettoie le quartier de la gare Montparnasse des barricades.

Le **17^e BCPM** enlève l'église Sainte-Clotilde puis traverse le jardin du Luxembourg sous un feu violent.

Le **18^e BCPM** s'empare du Sacré-Cœur puis le télégraphe et la mairie du VII^e arrondissement. Le Bataillon s'installe le soir au Luxembourg.

Les **17^e et 18^e BCPM** se battent durement devant le Panthéon sans que les insurgés lâchent pied. Un effort supplémentaire est demandé aux chasseurs de ces deux bataillons. Le **19^e BCPM** arrive en soutien. La manœuvre est reprise et elle réussit. Le Panthéon est enlevé.

Le **30^e BCPM** entre dans Paris par la porte Maillot. Le bataillon suit, depuis la Place de l'Étoile, les boulevards Wagram, Berthier et Bessières pour atteindre la Porte de Saint-Ouen. Les combats sont de plus en plus durs dans Montmartre.

Les **2^e, 10^e et 30^e BCPM** prennent une grande part à l'enlèvement des hauteurs. Les fédérés sont bousculés et les barricades enlevées.

Le 24, dans la nuit, le **26^e BCPM**, entraîné par le commandant Bernardy de Sigoyer, enlève le palais du Louvre. Les bâtiments sont en feu. Les chasseurs éteignent rapidement l'incendie déclenché par les fédérés.



Plaques dans les couloirs de l'administration du Louvre.

25 mai :

Un hommage posthume est rendu par l'Assemblée Nationale au commandant Bernardy de Sigoyer, ce héros. Le buste de ce chef de bataillon est désormais au Louvre après cette action déterminante. La nuit, le commandant Bernardy de Sigoyer est tué dans une reconnaissance aux environs de la place de la Bastille.

Le **18^e BCPM** s'empare de la Manufacture des Gobelins, où "*... il est obligé de faire la part des flammes, après avoir noyé la plus grande partie des poudres entreposées dans les caves...*" Le bataillon progresse jusqu'à la Salpêtrière et la gare d'Orléans.





La barricade au carrefour des boulevards Voltaire et Richard Lenoir

26 mai :

Le **30^e BCPM** enlève les barricades de la Villette.

27 mai :

Les **4^e et 22^e BCPM** progressent vers le sud des Gobelins puis le sud de la gare de Lyon.

Le **19^e BCPM** fonce sur la gare d'Orléans puis progresse vers la place de la Bastille.

Les **2^e et 23^e BCPM** s'enfoncent dans l'est de Paris sur un axe Gare Saint-Lazare - cimetière du Père Lachaise.

Les **17^e et 18^e BCPM** quittent le Panthéon pour Les Gobelins puis la gare d'Orléans.

Les **24 et 26^e BCPM** progressent la place de la Bastille puis sur la place du Trône (place de la Nation) et la porte de Vincennes.

Le **30^e BCPM** poursuit sa progression au nord de Paris et est engagé dans le secteur des buttes Chaumont.

Le **10^e BCPM**, ayant quitté la butte Montmartre, progresse plein Est.



La barricade de la rue Saint-Sébastien, Paris XI^e arrondissement



28 mai :

Les **4^e et 22^e BCPM** atteignent la place du Trône (place de la Nation) puis la porte de Montreuil et est engagé dans le cimetière du Père Lachaise.

Le **19^e BCPM** atteint la place de la Bastille et sécurise le secteur.

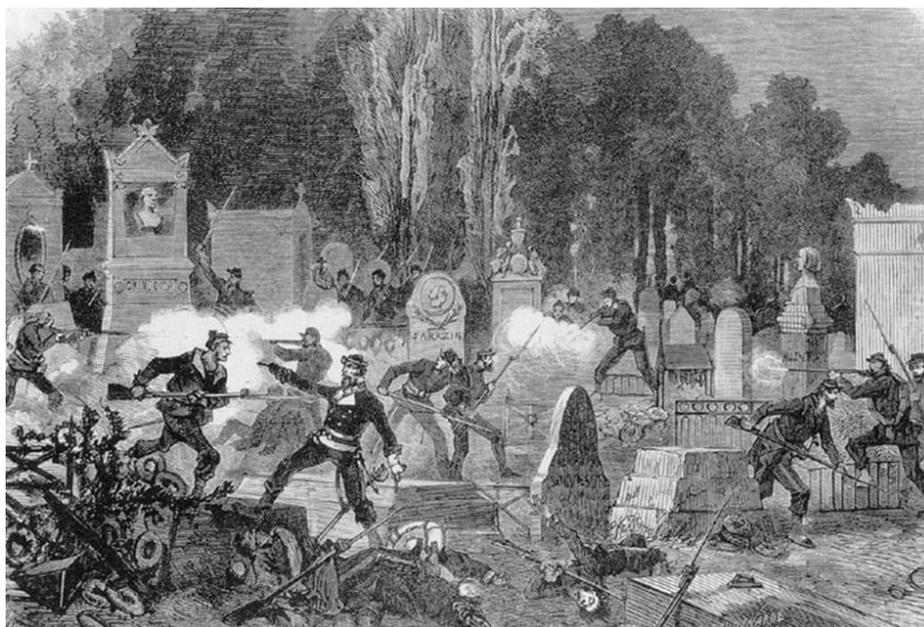
Le **23^e BCPM** est engagé dans le secteur de Belleville.

Les **17^e et 18^e BCPM** restent dans le secteur de la gare d'Orléans.

Les **24 et 26^e BCPM** progressent vers le cimetière du Père Lachaise.

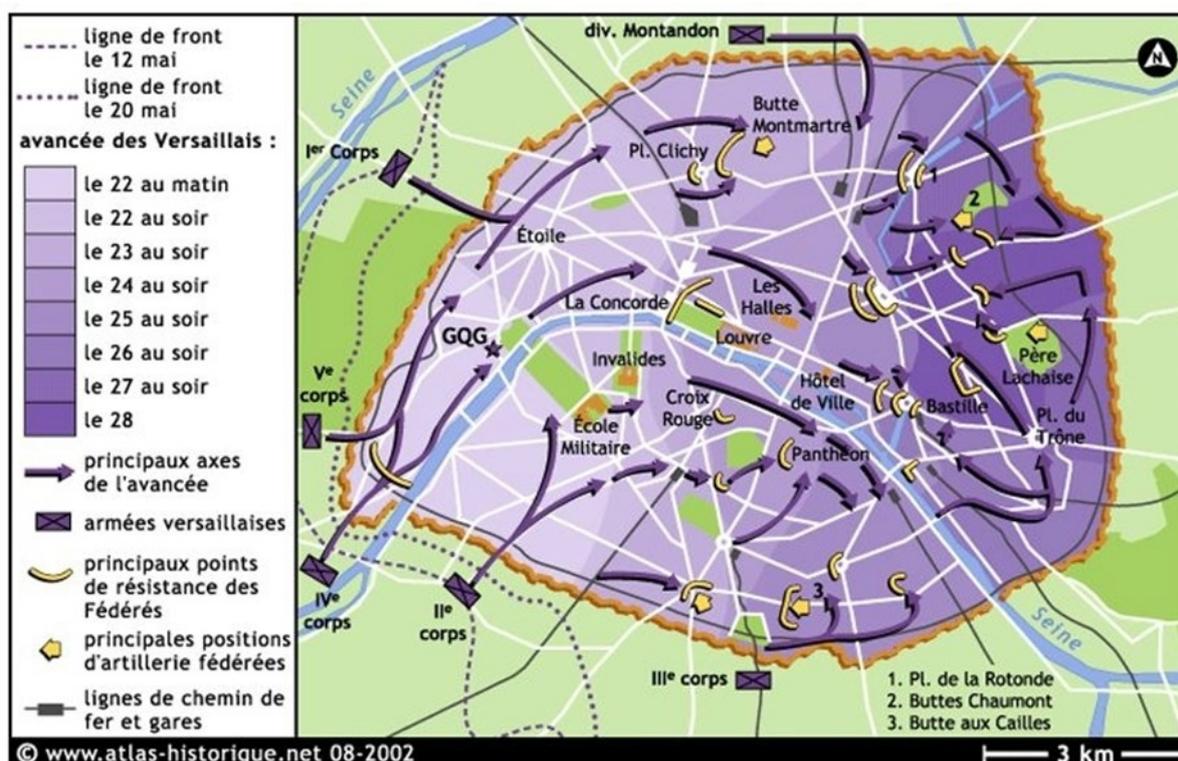
Les **2^e et 23^e BCPM** sont engagés dans Belleville.

Le **10^e BCPM** atteint Belleville par l'Est.



Les derniers combats au cimetière du Père Lachaise

Les chasseurs, ayant mené de véritables opérations de guerre, se font remarquer par leur tenue et leur comportement pendant cette "campagne".



La Commune de Paris (1871)





Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

1921  2021



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ
Affiliée à la
Fédération Nationale
André MAGINOT
sous le n° 30

Sous le haut patronnage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

180^{ème} anniversaire de la remise du 1^{er} Drapeau des Chasseurs à Pied
Centenaire de la FNAC
176^{ème} anniversaire des combats de Sidi-Brahim



Autocollants :
1€50 l'unité
2€50 les 3
12€00 les 10



Enveloppes et timbres :

Lot de 5 : 7€50
Lot de 10 : 15€00
Lot de 20 : 30€00
Lot de 50 : 65€00
Lot de 100 : 110€00



Insigne spécialement édité pour le
Centenaire de la FNAC
12€00

Porte-clé avec un jeton
6€00



Commandes à adresser :

F.N.A.C. Château de Vincennes

Avenue de Paris - 94306 VINCENNES Cedex

<https://bleuionquille.fr> - achats@bleuionquille.fr





Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronnage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République



180^{ème} anniversaire de la remise du 1^{er} Drapeau des Chasseurs à Pied
Centenaire de la FNAC
176^{ème} anniversaire des combats de Sidi-Brahim

LES PARTENAIRES

La **Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés** tient à remercier les partenaires qui ont apporté leur concours à la réalisation de notre Centenaire :



Fabrication de médailles, d'insignes,
pin's, porte-clés, boutons de manchettes
....

[Tampoline](#)



[Amicale 704](#)



[Le Souvenir Français](#)



[Promotion DRIANT](#)



[Fédération MAGINOT](#)



[Amicale 2103](#)



[Amicale 418](#)



[Groupement des Vosges](#)



[Amicale 111](#)



NOS AMICALISTES

Bernard LEJEUNESSE Amicale 704
 Alain LEGROS Amicale 704
 Jacques VERNEY
 Roger SEELEUTHNER Amicale 405
 Gérard Désiré VANDREPOTTE Amicale 111 et 1730
 Philippe DESHERBES Amicale 1002 et 107
 Elodie GUYON Amicale 111 et 1730
 Michel SEGUIN Amicale 704
 Gérard BRAUN Amicale 704
 Jean-Claude LEROUX Amicale 2401
 Philippe LIVET Amicale 704
 Jean-Claude THIBOUT Amicale 107
 Michel BELLOUIN Amicale 704
 Jacques MUNCH Amicale 2103
 Jean-Baptiste SIDONIE Amicale 2103
 Yvick HERNIOU Amicale 102

Hervé THIEBAUT Amicale 2103, 1524 et 107
 Daniel YAHMI Amicale 111
 William BATTIN Amicale 426 et 107
 Jean-Edouard THIRAUT Amicale 102
 Philippe VILASI Amicale 418
 René WATRIN Président, Amicale 102,107 et 418
 Laurent LEBOUTEILLER Amicale 2403
 Nicolas GAVRIOFF Amicale 415
 Bernard AUSSEDAT Amicale 1703
 Jean-Noël QUILLET Amicale 704
 Didier POURTOUX Amicale 107
 Jean-Claude LEU Amicale 2005
 Maurice ARNAUD Amicale 108
 Gérard MESSENS Amicale 111
 Michel CHERUY Amicale 108, 126 et 1730
 Marie-Paule BARRAS





1921  2021

Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronnage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République



180^{ème} anniversaire de la remise du 1^{er} Drapeau des Chasseurs à Pied
Centenaire de la FNAC
176^{ème} anniversaire des combats de Sidi-Brahim

FORMULAIRE DE DON

- * 180^{ème} anniversaire de la remise du 1^{er} Drapeau des Chasseurs à Pied
- * Centenaire de la FNAC
- * 176^{ème} anniversaire des combats de Sidi-Brahim

Coordonnées du donateur :

(Tous les champs sont obligatoires pour le traitement de votre don).

Madame Monsieur Entreprise

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Courriel : _____

Montant du Don:

Par chèque Par virement Par Paypal

Chèque à l'ordre de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs - COC

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : OUI NON

Un reçu fiscal vous sera adressé ainsi qu'un certificat de donateur.

Date: ____/____/____

Signature:



Adresse: Château de Vincennes Avenue de Paris 94306 Vincennes cedex
Tél: 01 43 65 92 92 - Courriel: secretairefnac@bleuonquille.fr - Site: <https://bleuonquille.fr/>

Confidentialité : Aucune information ne sera transmise à des tiers. Les coordonnées postales et électroniques sont recueillies afin de traiter l'envoi de documents légaux et informatifs. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs - Château de Vincennes – Avenue de Paris 94306 VINCENNES

